



Délibération du conseil municipal Séance du 8 juillet 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le huit juillet à vingt heures et zéro minute, le conseil municipal de la commune de Balan, régulièrement convoqué le premier juillet deux mille vingt-cinq, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en la salle des mariages, sous la présidence de Monsieur Patrick MÉANT, Maire de Balan.

Présents : Yolande AFFRE, Catherine BANCEL FRANGIONE, Noémie BIMOS, Patrick BOUVIER, Jean-Pierre BURGHARDT, Sébastien BUSSY, Véronique DOCK, François FERRETTI, François GÉRENTET, Vincent MAILLET, Éliane MARTINS, Jessie MÉAN, Patrick MÉANT, Bérengère MULLER, Stéphane PONTHEU, Laurent ROGNARD et Valérie VILLARD.

Excusés

Avec pouvoir : Pierre BOUVIER, conseiller municipal, pouvoir donné à Sébastien BUSSY;
Corinne GAMBA, conseiller municipal, pouvoir donné à Éliane MARTINS;
Jean-Michel HALET, conseiller municipal, pouvoir donné à Patrick MÉANT;
Marie-Claire LIORET, conseillère municipale, pouvoir donné à Yolande AFFRE;
Michel TROSSELY, conseiller municipal, pouvoir donné à Valérie VILLARD.

Conformément à l'article 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, François GÉRENTET a été nommé secrétaire de séance.

**2025-07-05 : Modification du temps de travail de l'emploi non permanent d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles (ATSEM) à temps non complet
Création de deux emplois non permanents à temps complet d'Agent technique polyvalent en milieu rural (Espaces verts, voirie, bâtiments) pour accroissement d'activité**

EXPOSE DES MOTIFS

1. Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil municipal que Madame Maude JOUSSEAUME, ATSEM titulaire, a sollicité une mise en disponibilité pour convenances personnelles à compter du 7 juillet 2025, demande qui a été acceptée. Il précise que l'intéressée rejoindra la commune de Rochefort à compter du 19 août 2025, ce qui implique une période de disponibilité du 07/07 au 18/08 inclus.

Afin d'assurer la continuité du service à la rentrée 2025-2026, il a été décidé de pourvoir le poste laissé vacant par le recrutement de Madame Séverine SAGNES, ATSEM contractuelle exerçant au sein de la commune depuis trois ans et dont les compétences donnent entière satisfaction. Cette décision a fait l'objet d'une délibération en date du 3 juin 2025.

Ce mouvement interne entraîne la libération d'un poste non permanent d'ATSEM. À l'issue d'une étude des besoins et de l'analyse des évolutions organisationnelles à venir (fermeture éventuelle d'une classe, répartition du temps de travail des postes permanents et présence sur le temps méridien), il est apparu que la quotité de travail fixée à 28 heures ne correspondait plus aux besoins du service. En conséquence, Monsieur le Maire propose d'ajuster le temps de travail du poste non permanent à 24 heures hebdomadaires.

2. Par ailleurs, Monsieur le Maire souligne que le tableau des emplois actuel ne permet pas à la commune de recruter des agents contractuels pour répondre à un accroissement temporaire d'activité au sein du service technique. Il propose d'anticiper cette situation en intégrant deux emplois supplémentaires au tableau des effectifs.

Le Conseil Municipal, après en avoir discuté, délibéré et voté à l'unanimité, décide :

Accusé de réception en préfecture
10100277-20250708-delib_20250705-DE
Date de télétransmission : 10/07/2025
Date de réception préfecture : 10/07/2025

DE MODIFIER à compter du 25 août 2025, le temps de travail de l'emploi non permanent d'ATSEM, en le ramenant de 28 heures hebdomadaires à 24 heures ;

DE CRÉER deux emplois non permanents à temps complet, relevant du grade d'adjoint technique territorial (catégorie C), pour répondre à un accroissement temporaire d'activité. Ces emplois seront destinés à assurer des missions d'agent technique polyvalent en milieu rural, rattachés au service technique et placés sous la responsabilité du Responsable du service, conformément à l'organigramme joint en annexe à la présente délibération ;

DE MODIFIER en conséquence le **tableau des emplois** comme suit :

Filière	Emploi	Nb de Poste	Poste Pourvu	Cadres d'emplois	Catégorie	Groupe de fonction
Emplois permanents à temps complet						
Administrative	DGS	1	0	Attaché Territorial	A	A1
	Secrétaire Général	1	1	Rédacteur territorial	B	C1
	Accueil, état-civil, élections, affaires g ^{ales}	1	1	Adjoint administratif	C	C2
	Urbanisme, communication, vie associative	1	0	Adjoint administratif	C	C2
	Exécution comptable et gestion du Personnel	1	1	Adjoint administratif	C	C2
Technique	Responsable service technique	1	1	Technicien territorial Adjoint technique Agent de maîtrise	C C B	C1
	Agent technique polyvalent en milieu rural (Espaces verts, voirie, bâtiments)	4	4	Adjoint technique polyvalent en milieu rural	C	C1

	Entretien des bâtiments communaux, ménage	2	2	Adjoint technique	Accusé de réception en préfecture 001-210100277-20250708-delib_20250705-D01 Date de télétransmission : 10/07/2025 Date de réception préfecture : 10/07/2025	C1
	Agent de Surveillance de la Voie Publique	1	1	Adjoint technique	C	C2
Police Municipale	Police municipale	1	0	Agent de police municipal	C	C1
Emplois permanents à temps non-complet						
Sanitaire social	Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles	3	3	Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles Agent d'animation (un poste maximum)	C	C2
Emplois non permanents à temps complet ou non complet						
Administratif	Affaires générales	1	0	Contrat d'apprentissage	C	C2
	Accueil, état-civil, affaires g ^{ales}	1	1	Contractuel	C	C2
Technique	Entretien des bâtiments communaux, Ménage	1	0	Contractuel	C	C2
	Agent technique polyvalent en milieu rural (Espaces verts, voirie, bâtiments)	2	0	Contractuel	C	C2
Sanitaire social	Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles	1	0	Contractuel 24h	C	C2
Animation	Intervenant à l'enseignement des activités physiques et sportives	1	0	Conseiller des APS à hauteur de 7.25 heures / semaines	A	C1
	Agent polyvalent en charge des enfants, du service et du ménage	6	4	Contractuel	C	C2

CHARGE Monsieur le Maire d'inscrire la dépense correspondante au chapitre 012 du budget primitif 2025.

Le 8 juillet 2025

Patrick MÉANT,
Le Maire

Nombre de conseillers :

En exercice :22

Présents :17

Votants :22

